



*Communiqué de presse SNES-FSU 21 décembre 2023*

## **Gabriel Attal du « choc des savoirs » à l'insuffisance des moyens**

Gabriel Attal a parsemé le calendrier de l'Avent d'une multitude d'annonces médiatiques : uniforme à l'école, groupes de niveau au collège, manuels labellisés, DNB dorénavant examen d'entrée au lycée, SNU, abaissement inacceptable du niveau de recrutement des enseignants de Second degré... Ce patchwork de mauvaises surprises dessine une école du tri des élèves, chacun dans son couloir dès la Sixième, mettant fin en cela à 50 années de démocratisation scolaire qu'aucun pouvoir n'avait jusque là remis en question. Former des citoyens, permettre l'ascension sociale par l'École républicaine, tout cela est remis, sous couvert d'une communication bien rodée qui vise à camoufler la réalité de la politique menée.

Macron et ses ministres successifs ont en effet supprimé 108 emplois de professeurs de Second degré depuis 2018 dans l'académie de Limoges. Il faudrait créer à titre d'exemple 426 emplois dans l'académie pour retrouver le taux d'encadrement de 2006.

Notons enfin qu'il faudrait 78 postes pour permettre dans l'académie la limitation à 15 élèves des groupes ayant un faible niveau en mathématiques et français en Sixième et Cinquième dès la rentrée 2024. Or le Ministre ne crée aucun poste (\*) d'enseignant-e dans l'académie de Limoges pour la rentrée prochaine dans les collèges, lycées et lycées professionnels. Et ce n'est pas la baisse démographique infime (240 élèves sur 48000) qui permettra de dégager des marges de manœuvre.

Au-delà de la problématique des moyens et des conditions d'enseignement, l'expérience des professeur-es et les travaux de la recherche démontrent les effets néfastes des regroupements d'élèves en fonction de leur niveau sur la totalité de l'horaire de cours.

Le « choc des savoirs » annoncé par le Ministre se fracasse ainsi sur le réel et sur l'insuffisance des moyens, comme l'éclaire également la suppression d'une heure de cours en Sixième pour tous les élèves.

2 emplois de CPE sont par ailleurs retirés à l'académie.

Le SNES-FSU engagera toutes ses forces militantes pour convaincre la profession de se mettre massivement en grève le 1<sup>er</sup> février pour s'opposer avec force aux orientations du Ministre et d'Emmanuel Macron, pour exiger l'allègement général des effectifs dans les classes, une véritable mixité sociale et scolaire dans les établissements, des moyens pour l'inclusion et la revalorisation des personnels. Ces premières mesures sont indispensables pour redresser le Service public d'Éducation exsangue après 6 années de coups de boutoir macronistes.

(\*) le ministre supprime 28 emplois définitifs dans l'académie et y substitue des crédits pour rémunérer des emplois provisoires (contractuels).